

DELEG – Conseiller de la Direction Générale Adjointe « Administration Générale »

DELEGATION DE SIGNATURE à Alexandre SURDU

Monsieur Jean-Louis ERVOES, agissant en qualité de Directeur Général de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° **CA-21.119** du Conseil d'Administration du 15 décembre 2021
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **Monsieur Alexandre SURDU** exerce les fonctions de **Conseiller de la Direction Générale Adjointe « Administration Générale »**, placé sous l'autorité du **Directeur Général Adjoint « Administration Générale »**.

Donne délégation à **Monsieur Alexandre SURDU** pour signer les actes suivants,

En cas d'absence de la Directrice générale adjointe Mme Martine CHIARISOLI :

- La commande, l'attestation de service fait et l'autorisation de paiement pour les dépenses relevant du domaine d'activité de la DGA « Administration Générale » et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis ;
- Les autorisations de remboursement des frais de déplacement du personnel de sa Direction ;
- Les certifications de copies conformes de tous documents liés à la Direction ;
- Les correspondances courantes liées à l'activité de sa Direction.

Marseille, le 28 janvier 2022

**Conseiller de la D.G.A.
« Administration Générale »**

SIGNE

Alexandre SURDU

Directeur Général

SIGNE

Jean-Louis ERVOES

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le

Alexandre SURDU